

# Les dispositifs opérés par l'ADEME

Webinaire ADEME Ile-de-France – 13 octobre 2022



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

ADEME



AGENCE DE LA  
TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE

| Mot d'introduction

**Raphael GERSON**

Directeur régional adjoint de l'ADEME Ile-de-France



| Présentation de l'ordre du jour

**Sandy MAUREEMOOTOO**

Coordinateur Plan de relance de l'ADEME Ile-de-France



## Ordre du jour

- Présentation du Fonds Air-Bois
- Présentation du dispositif Biomasse Chaleur pour l'Industrie du Bois (BCIB)
- Présentation de l'AMI Exploitation forestière et Sylviculture Performantes et Résilientes (ESPR)
- Présentation du dispositif Soutien à l'innovation dans la construction matériaux bois, biosourcés et géosourcés (SIC)
- Présentation de Fibois
- Questions & Réponses
- Calendrier des dispositifs en cours et Mot de conclusion



| Présentation du Fonds Air-Bois

**Matthias BEAUFILS-MARQUET**

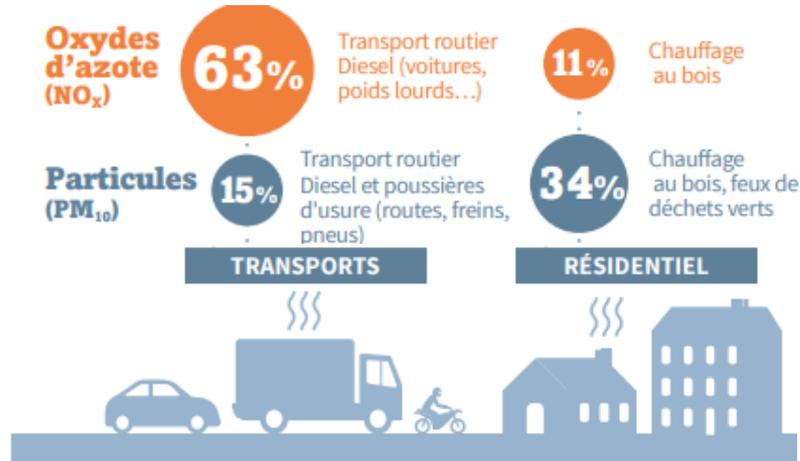
Ingénieur Qualité de l'air et Mobilités de l'ADEME Ile-de-France



## Contexte – chauffage bois et pollution de l'air

- Chauffage au bois en Ile-de-France:
  - 30% des émissions de particules fines (PM10)
  - 47% des émissions de particules fines (PM2.5)

- Influence de l'équipement et des bonnes pratiques :



Source : chiffres CITEPA 2019 (pour l'année 2018) - chiffres présentant des moyennes nationales ne tenant pas compte des disparités locales



- ▶ Utiliser un appareil labélisé Flammes Verte et bien dimensionné
- ▶ Entretien régulièrement son appareil
- ▶ Brûler du bois bien sec et de qualité
- ▶ Allumer son feu par le haut

# Fonds Air Bois – conversion des chauffages

- **Mise en place** : 14 avril 2022
- **La cible** : Les particuliers - propriétaires occupant de la résidence principale concernée, achevée depuis plus de 2 ans et située en Île-de-France.
- **Equipements et usages concernés** :
  - Chaudière ou équipement de chauffage individuel utilisable avec du bois ou du charbon **installés avant 2002** utilisé comme **chauffage principal** ;
  - Chaudière individuelle au fuel sans condition d'âge

# Fonds Air Bois – conversion des chauffages

- **Les solutions de remplacement :**

- par un nouvel équipement de chauffage bois performant **labellisé Flamme Verte**
- par un chauffage et/ou production d'eau chaude sanitaire fonctionnant à l'énergie solaire thermique ;
- par des pompes à chaleur autres que air/air dont la finalité essentielle est la production de chaleur ou d'eau chaude sanitaire ;
- par un chauffe-eau thermodynamique équipé d'une pompe à chaleur ;
- par des systèmes hybrides associant les équipements ci-dessus et l'énergie électrique.

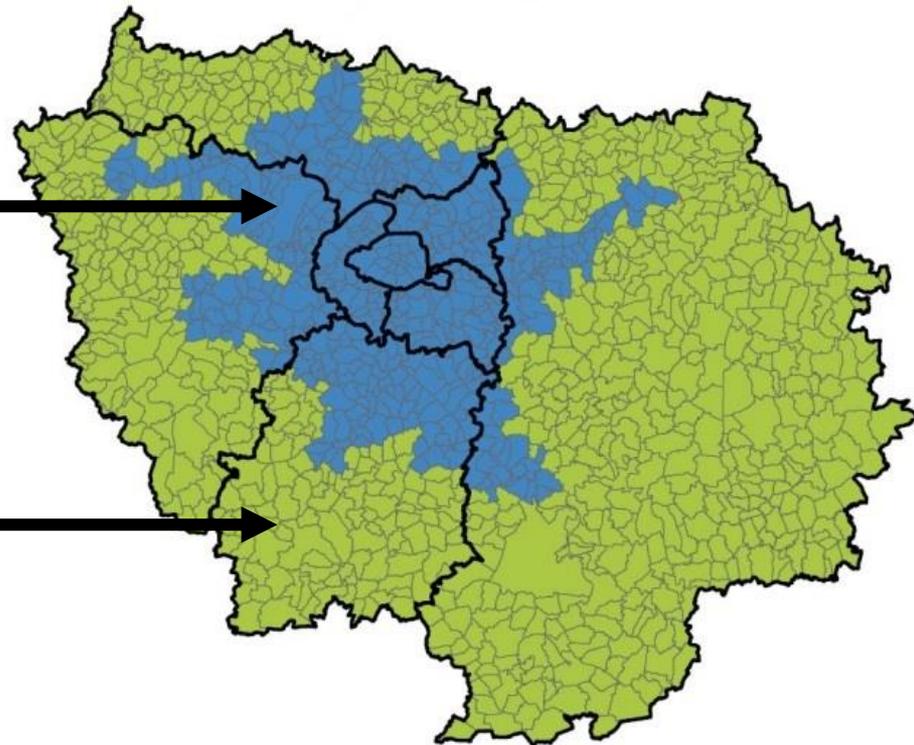
# Fonds Air Bois – conversion des chauffages

- **Montant de l'aide:**

- Bonus ADEME de 500€ dans la « Zone sensible pour la qualité de l'air »
- Cumulable avec les aides France Rénov dans la limite de 90% du coût total d'achat

1500€

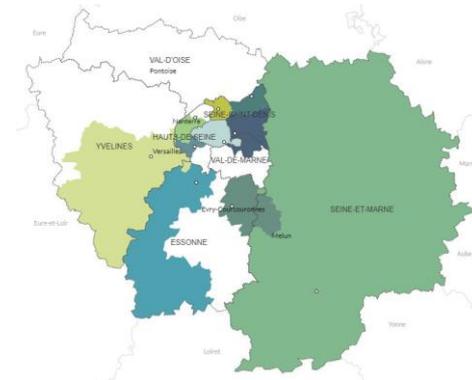
1000€



■ Communes situées dans la zone sensible pour l'air

# Fonds Air Bois – conversion des chauffages

- **Où s'informer ?**
  - Conseil des [conseillers France Rénov'](#):
    - ALEC ou autre structure ([voir carte](#))
  - Outil de simulation « [Simul'aide](#) »:
    - Connaître l'éligibilité à l'ensemble des aides (Fonds Air Bois; CEE...)



Estimez le montant des aides  
pour rénover votre logement

# Fonds Air Bois – conversion des chauffages

## • Comment obtenir l'aide ?

- Vérifier l'éligibilité à l'aide ADEME/Région
- Déposer la demande d'aide sur le site de la Région : [mesdesmarches.iledefrance.fr](https://mesdesmarches.iledefrance.fr)
  - Identifiants « France Connect »  S'identifier avec FranceConnect
  - Dispositif : « Fonds Air-Bois / Renouvellement des chauffages au fuel, au bois ou au charbon »
- Achat de l'appareil et installation par un [professionnel RGE](#)
- Finalisation de la demande **dans les 3 mois suivant l'installation**

**Pour plus d'infos:** <https://www.iledefrance.fr/renouvellement-des-chauffages-au-fuel-au-bois-ou-au-charbon>

## Ordre du jour

- Présentation du Fonds Air-Bois
- Présentation du dispositif Biomasse Chaleur pour l'Industrie du Bois (BCIB)
- Présentation de l'AMI Exploitation forestière et Sylviculture Performantes et Résilientes (ESPR)
- Présentation du dispositif Soutien à l'innovation dans la construction matériaux bois, biosourcés et géosourcés (SIC)
- Présentation de Fibois
- Questions & Réponses
- Calendrier des dispositifs en cours et Mot de conclusion



Présentation du dispositif Biomasse Chaleur pour l'Industrie du Bois  
(BCIB)

**Sylvain BORDEBEURE**  
Référent filière bois de l'ADEME





RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Appel à projets BCIB

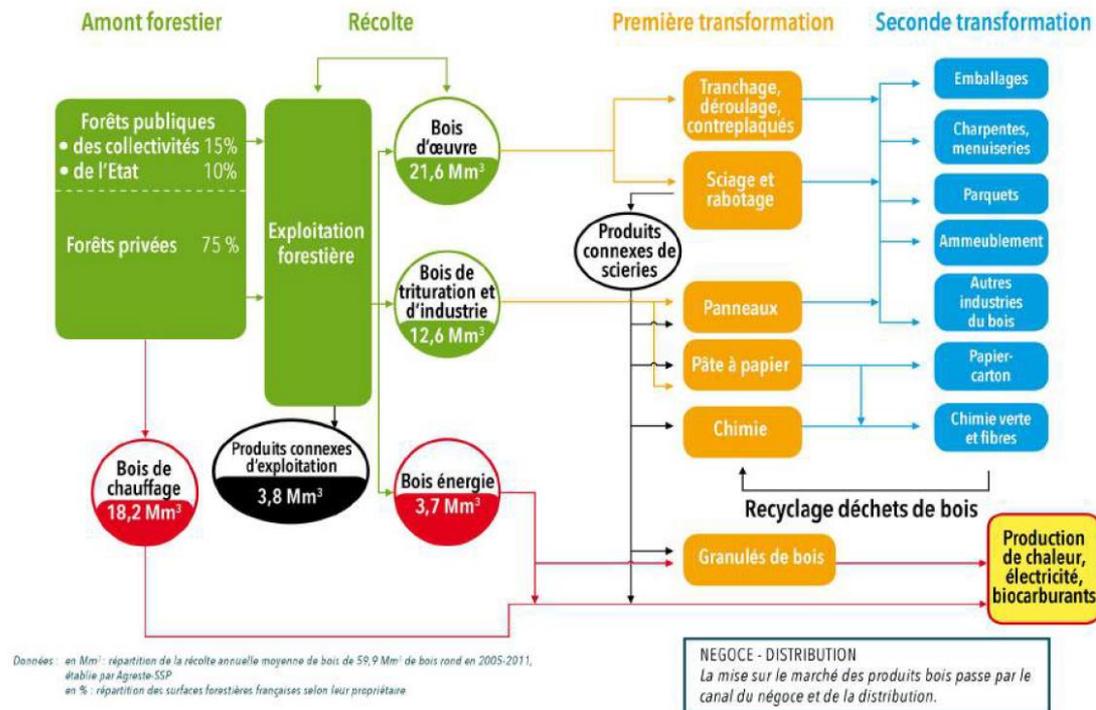
## Biomasse Chaleur pour l'Industrie du Bois



<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20220216/biomasse-chaaleur-lindustrie-bois-bcib>

# Schéma d'ensemble de la filière forêt-bois

- 60 000 entreprises (dont une majorité de PME).
- 440 000 emplois (directs et indirects)
- CA = 53 milliards d'euros
- VA = 24,7 milliards d'euros



Source : Conseil Stratégique de Filière Bois / <https://vem-fb.fr>

# Calendrier

- **BCIB annoncé dans le cadre des conclusions des Assises de la Forêt et du Bois**
- **1<sup>ère</sup> session (12 projets déposés en cours d’instruction) :**

<b>Lancement de l’appel à projets</b>	<b>23 mars 2022</b>
<b>1<sup>ère</sup> Date de clôture de l’appel à projets</b>	<b>31 mai 2022</b>

- **2<sup>ème</sup> session attendue au dernier trimestre 2022**
- **Renouvellement du BCIB prévu en 2023**

# Pourquoi répondre à l'AAP BCIB ?

- **Augmenter ses capacités de séchage pour mieux répondre aux marchés de la construction, de l'ameublement et de l'emballage.**
- **Devenir autonome énergétiquement avec la mise en place d'une installation biomasse à haute performance (efficacité énergétique élevée et meilleures techniques de filtration des fumées).**
- **Réaliser des économies de fonctionnement en utilisant une ressource biomasse disponible de proximité.**
- **Bénéficier d'un soutien financier dans le cadre de France 2030 pour couvrir une part significative des surcoûts d'investissement.**
- **Réduire ses impacts environnementaux par la substitution des énergies fossiles.**

# Quelles sont les critères d'éligibilité

- Activités concernées : les industries du bois selon la rubrique C 16 et 31 de la nomenclature INSEE (<https://www.insee.fr/fr/information/2406147>) : on y retrouve les scieries, les fabricants de panneaux et les entreprises de l'ameublement.
- La production thermique de l'installation soit être supérieure à 6 000 MWh/an (~ 1 MW de puissance thermique).
- Installations de cogénération éligibles si l'efficacité énergétique est élevée et si la production électrique ne dépasse pas la consommation électrique du site (modalités spécifiques pour les scieries feuillues).
- Renouvellement d'installations existantes possible si l'installation est en fonctionnement depuis plus de 15 ans.
- **Avis favorable sur le plan d'approvisionnement par la ou les préfectures de région concernées**

# Equipements éligibles

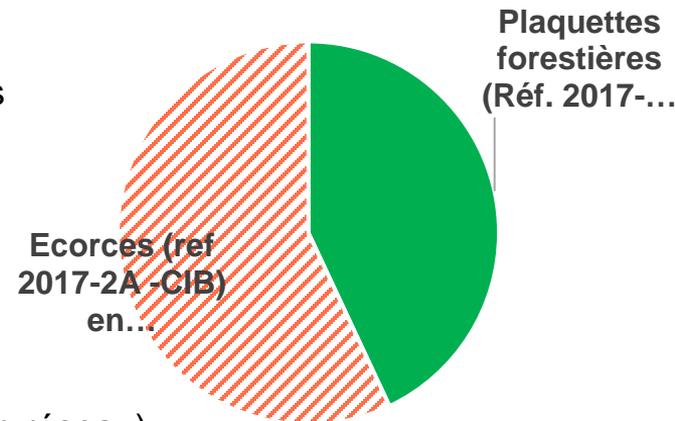
- Générateur de chaleur biomasse (y compris économiseur et condenseur) ;
- Système d'alimentation automatique ;
- Préparation et stockage des combustibles biomasse
- Bâtiment chaufferie
- Installation électrique et hydraulique associée au générateur ;
- Système d'hydro-accumulation
- Équipements pour le comptage d'énergie
- Traitement des fumées
- Système permettant la séparation des cendres
- Réseau de chaleur et sous stations
- Séchoirs pour le séchage de bois d'œuvre, de bois bûche et pour l'industrie du panneau. L'adaptation de séchoirs existants est également éligible
- Equipements spécifiques de production d'électricité dans le cas d'une cogénération (turbine, cycle ORC)

# Rappel des points essentiels d'un projet biomasse énergie

- Conduire au préalable une **démarche d'économies d'énergie**
  - **Optimiser le dimensionnement** thermique de l'installation biomasse pour limiter au maximum un fonctionnement à taux de charge réduit ;
  - Définir un **plan d'approvisionnement** en biomasse assurant une garantie de fonctionnement de l'installation **en préservant l'environnement et les usages existants** ;
  - Recourir à des systèmes de **traitement des fumées performants** ;
  - **Optimiser le montage technique et financier.**
- ➔ Mener une étude de faisabilité en amont / soutien possible de l'ADEME
- ➔ <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2022/financement-etudes-faisabilite-projets-chaufferie-biomasse>

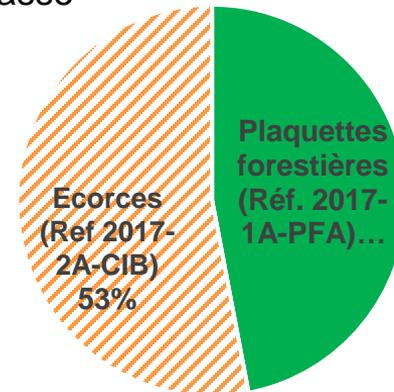
# Exemple de projet type BCIB : Scierie Ducret (résineux) en AURA

- Description du projet :
  - Nouvelle usine de Bois Massif Abouté (BMA) + nouveaux séchoirs
  - Nouvelle unité de granulation
  - Production d'électricité en autoconsommation (↗ indépendance)
  - Montée en puissance progressive
- Caractéristiques techniques :
  - Puissance de l'installation biomasse : 5 MW
  - Cogénération : 23 069 MWh<sub>th</sub> et 5 789 MWh<sub>e</sub> (autoconsommation+ réseau)
  - Traitement des fumées : Multicyclone + électrofiltre
- Approvisionnement :
  - Chaudière : 17 700 tonnes de biomasse – Provenance : AURA, Bourgogne – Franche-Comté
  - Granulation : 20 000 tonnes de sciures en autoconsommation
- 4 800 t<sub>CO<sub>2</sub></sub> d'origine fossile évitées/an



# Exemple de projet type BCIB : Scierie Deschaseaux (feuillus) en BFC

- Description du projet :
  - Activité actuelle : Séchage de bois de chauffage avec une chaufferie biomasse
  - Suite à l'arrêt de l'activité de l'usine de panneaux exutoire des connexes  
⇒ Projet de séchage des connexes pour la production de bûches densifiées
- Caractéristiques techniques :
  - Passage de 2 à 5 MW / + 15 000 MWh/an de production
  - 100% des besoins couverts
  - Traitement des fumées : Cyclone + Filtre à manches
  - Economiseur pour atteindre 93% de rendement
- Approvisionnement :
  - Chaudière : 12 100 tonnes de biomasse – Provenance Bourgogne – Franche-Comté – 60% PEFC
- 5 100 t<sub>CO<sub>2</sub></sub> d'origine fossile évitées/an



# Critères de sélection

- Augmentation des capacités de séchage
- Efficacité énergétique et environnementale
- Ratio « aide en € / énergie totale annuelle produite à partir de biomasse (MWh) »
- Engagements en matière de contractualisation des approvisionnements bois liés à l'activité globale de l'entreprise, et engagements sur les approvisionnements bois réalisés sous label UE
- Maturité du projet

# Projets entre 1 200 et 6 000 MWh



- Pour les projets entre 1 200 et 6 000 MWh/an, il existe une aide forfaitaire dans le cadre du Fonds Chaleur :

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2022/aide-a-l-installation-production-chaaleur-biomasse-bois>

- Conditions d'éligibilité
  - Réalisation d'une étude préalable
  - Respects des exigences sur le dimensionnement et les équipements de production
  - Respects des exigences sur la ressource biomasse et le plan d'approvisionnement
  - Respects des exigences sur la qualité de l'air

# Projets entre 1 200 et 6 000 MWh

- Modalités de calcul de l'aide

Tranche (MWh)		aide collectif/tertiaire en € / MWhENR sortie sur 20ans	aide industrie en € / MWhENR sortie sur 20ans
0	600	16	9
601	3 000	9	5
3 001	6 000	4	3
6 001	12 000	2,4	1

- Exemples industriels :

Production	1 200 MWh/an	3 600 MWh/an	6 000 MWh/an
Aide forfaitaire	168 000 €	384 000 €	528 000 €

# Campagne de communication



**APPEL À PROJETS  
BCIB**

**BIOMASSE CHALEUR  
POUR L'INDUSTRIE DU BOIS**

**VOUS ÊTES UNE SCIERIE  
OU UN PANNEAUTIER ?**

**FONDS CHALEUR**  
EXPERTISE ET FINANCEMENT

**LA CHALEUR RENOUEVABLE  
C'EST PROFITABLE !**

Lien direct vers la page BCIB sur la plateforme Agir [ici](#)

## Ordre du jour

- Présentation du Fonds Air-Bois
- Présentation du dispositif Biomasse Chaleur pour l'Industrie du Bois (BCIB)
- Présentation de l'AMI Exploitation forestière et Sylviculture Performantes et Résilientes (ESPR)
- Présentation du dispositif Soutien à l'innovation dans la construction matériaux bois, biosourcés et géosourcés (SIC)
- Présentation de Fibois
- Questions & Réponses
- Calendrier des dispositifs en cours et Mot de conclusion



| Présentation de l'AMI Exploitation forestière et Sylviculture  
Performantes et Résilientes (ESPR)

**Alba DEPARTE**

Ingénieur Service Agriculture, Forêts et Alimentation de l'ADEME

**Lucas SCHREPFER**

Ingénieur Forêt et Filière Bois de l'ADEME



## Filière forêt bois



Amont forestier

1<sup>ère</sup> transformation  
du bois

2<sup>de</sup>  
transformation,  
valorisations  
matière et énergie

Plan d'action préservation  
sols forestiers

AMI ESPR  
*Entreprises exploitation forestière*

Fonds forêt résiliente  
*Propriétaires forestiers*

AAP SCB, AAP SIC  
*1<sup>ère</sup> et 2<sup>de</sup> transformations, bâtiment*

AAP BCIB  
*Bois énergie, scieries*

# AMI ESPR - Exploitation forestière et Sylviculture Performantes et Résilientes



DOSSIER DE PRESSE

## CLÔTURE DES ASSISES

## DE LA FORÊT ET DU BOIS

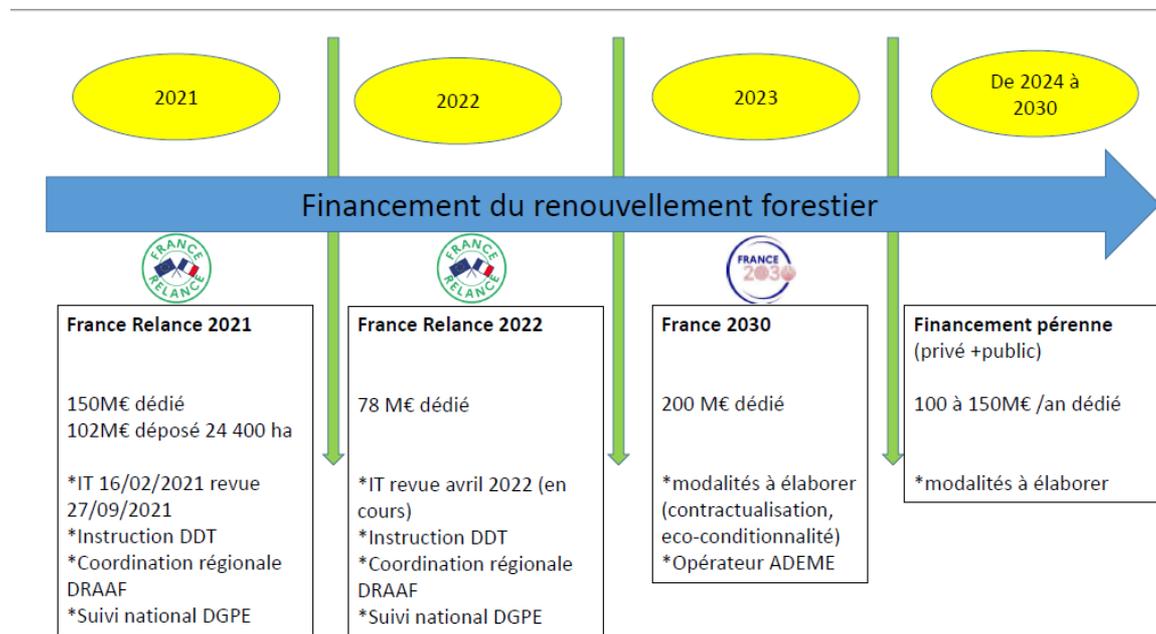
16 mars 2022

Fiche action n°4.1 – soutien aux entreprises de travaux forestiers	
Pilote de l'action	MAA
Livrable/annonce	Financement des investissements des entreprises réalisant de l'exploitation forestière visant de soutenir et accompagner la modernisation de ce maillon de la filière forêt bois
Objectifs	Modernisation des entreprises, renforcement de la capacité de production, augmentation de la performance économique et environnementale avec captation d'une part plus importante de la VA, diminution de la pénibilité des travaux forestiers, et attractivité des métiers de la forêt et du bois
Public visé bénéficiaire	Les entreprises réalisant de l'exploitation forestière
Calendrier de mise en œuvre	Lancement d'un appel à projets en avril/mai 2022
Descriptif de l'action	<p>Afin de soutenir les entreprises réalisant de l'exploitation forestière il est proposé d'augmenter les aides publiques pour qu'elles ciblent mieux les innovations numériques tout en promouvant les procédés écologiquement à faible impact par :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• une aide à l'équipement d'ETF ;</li><li>• un renforcement des soutiens en faveur d'une mécanisation plus diversifiée, à moindre impact et en exigeant en contreparties un engagement dans les démarches de certification ;</li><li>• un soutien et une accélération des travaux collectifs menés permettant de moderniser ces entreprises, notamment par le développement de l'usage du numérique.</li></ul>
Vecteur à mobiliser	<p>Lancement d'un AAP dédié aux entreprises réalisant de l'exploitation forestière</p> <p>Mobilisation de la mesure 9 du PIA4 « stratégie d'accélération ville durable et bâtiments innovants » intitulée : « accompagner le financement des concepts innovants, prototypages et ATEX mutualisés et ouverts » afin de financer des projets collectifs orientés vers la transition numérique.</p>
Évaluation des ressources et moyens à mobiliser	Budget estimatif : 20M€, via France 2030 et PIA 4 (20

## Fiche action n°2.3 : plan d'action national sols forestiers

- **Objectifs** : élaboration d'un plan d'actions permettant de garantir la préservation des fonctionnalités des sols forestiers dans le contexte de changement climatique
- **Copilotage** : MTECT / MASA, **animation**: ADEME
- **Lancement des travaux**: 13 octobre
- **Méthode d'animation**: ateliers thématiques pour la co-construction du plan avec les acteurs entre novembre 2022 – mars 2023. 3 axes thématiques:
  1. Des outils et bonnes pratiques existants à transférer
  2. De nouveaux leviers (organisationnels, réglementaires, économiques) à promouvoir ou inventer
  3. Des connaissances et outils de suivi à développer pour couvrir les manques identifiés
- **Finalisation du plan**: été 2023

## Action 1.2 - Poursuite et pérennisation des aides au renouvellement forestier



## Action 1.2 - Poursuite et pérennisation des aides au renouvellement forestier

### Travail de concertation :

- Sur la base du retour d'expérience du dispositif plan de relance (renouvellement forestier) et des autres dispositifs de financement de l'amont forestier ;
- En lien avec l'Ademe, les SERFOB/DDT(M), le MTECT, le SGPI, l'ONF, le CNPF et l'INRAE ;
- En concertation avec les représentants des acteurs de la filière ;
- Ainsi qu'avec les parties prenantes, notamment les associations environnementales.





## Action 2.1 - Incitation aux démarches environnementales les plus vertueuses

**Objectif** : Encourager les démarches environnementales vertueuses au service de la résilience des forêts dans le cadre de France 2030

- Un abaissement du taux de diversification (de 10 ha actuellement à 4 ha) pour les forêts privées et les forêts des collectivités ;
  - Une bonification pour les propriétaires forestiers certifiés PEFC ou FSC ;
  - Calendrier : mise en œuvre lors de la prise de relais par France 2030 (1<sup>er</sup> janvier 2023).
-

## Ordre du jour

- Présentation du Fonds Air-Bois
- Présentation du dispositif Biomasse Chaleur pour l'Industrie du Bois (BCIB)
- Présentation de l'AMI Exploitation forestière et Sylviculture Performantes et Résilientes (ESPR)
- Présentation du dispositif Soutien à l'innovation dans la construction matériaux bois, biosourcés et géosourcés (SIC)
- Présentation de Fibois
- Questions & Réponses
- Calendrier des dispositifs en cours et Mot de conclusion



Présentation du dispositif Soutien à l'innovation dans la construction matériaux bois, biosourcés et géosourcés (SIC)

**Marie GANDEBOEUF**

Chef de projet – Pôle financement et programmation investissement d'avenir de l'ADEME

**Solène MARRY**

Coordinatrice Economie Circulaire et Innovation dans le bâtiment de l'ADEME

**Marcia VIDAL**

Ingénieur Cellule Bois, Biosourcés et Biocarburants de l'ADEME



# France 2030 : un plan d'investissement pour la France de demain

- Plus de **50 milliards** d'euros déployés sur 5 ans (20 Mds € du PIA 4 et 34 Mds € de nouveaux crédits)
- **10 objectifs** pour répondre aux grands défis de notre temps

## MIEUX PRODUIRE

Objectif

1

Faire émerger des réacteurs nucléaires de petite taille (SMR)

Objectif

2

Devenir le leader de l'hydrogène vert

Objectif

3

Décarboner notre industrie en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre de 35 %

Objectif

4

Produire près de 2 millions de véhicules électriques et hybrides d'ici 2030

Objectif

5

Produire le 1<sup>er</sup> avion bas carbone

## MIEUX VIVRE

Objectif

6

Investir dans une alimentation saine, durable et traçable

Objectif

7

Produire 20 biomédicaments contre les cancers, les maladies chroniques et créer les dispositifs médicaux de demain

Objectif

8

Placer la France en tête de la production des contenus culturels et créatifs

## MIEUX COMPRENDRE LE MONDE

Objectif

9

Investir dans la nouvelle aventure spatiale avec notamment la production de mini-lanceurs réutilisables et de micro et minisatellites

Objectif

10

Investir dans le champ des fonds marins pour une meilleure compréhension du vivant



## Programme ‘financement structurel’

- Approche plus généraliste dont
  - les Concours d’innovation i-PHD; i-Lab et [i-Nov](#)
  - i-Demo publié sur le site de Bpifrance:  
<https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Appel-a-projets-i-Demo-52255>

## Programme ‘financement dirigé’

Technologies d’avenir portant sur des marchés spécifiques regroupés dans des stratégies d’accélération

**Objectif** : permettre à l’Etat, en collaboration avec les acteurs économiques, sociaux et locaux, de définir ses priorités d’investissements dans des secteurs ou technologies d’avenir.

**Tous les leviers** (financements, normes, recherche, formation...) seront mobilisés dans une stratégie cohérente et globale.

### Liens utiles :

<https://www.gouvernement.fr/strategies-d-acceleration-pour-l-innovation>

<https://www.gouvernement.fr/les-dispositifs-du-pia-et-de-france-2030>

## STRATEGIE Ville durable et Bâtiments Innovants

- **Objectif** : Refonder le développement urbain autour des quatre défis que sont la sobriété, la résilience, l'inclusion et la production urbaine.
  - Accélérer l'émergence d'une véritable culture en matière de construction de la ville durable, en accompagnant les territoires pionniers
  - Faire émerger et structurer une communauté d'experts dans les territoires
  - Positionner la France comme un modèle exportable en matière de ville durable en valorisant son savoir-faire via nos démonstrateurs
  - Soutenir le recours à la construction sobre
  - Accompagner le développement des filières par la formation
- 1 Appel à projets opéré en cours par l'ADEME : [Soutien à l'innovation dans la construction matériaux bois, biosourcés et géosourcés \(SIC\)](#)
- D'autres appels à projets seront également publiés prochainement dans le cadre de cette stratégie

# Présentation de l'appel à projets

## Soutien à l'innovation dans la construction matériaux bois, biosourcés et géosourcés (SIC)

SIC

01/08/2022 – 30/03/2023

Appel à projets découpés en trois thématiques distinctes (*d'autres thématiques pourront être rajoutées*):

- Caractérisation Bois (risque incendie)
- Caractérisation des essences Feuillus
- Caractérisation des matériaux Biosourcés et Géosourcés

**Objectif général** : favoriser l'émergence ou la consolidation des filières bois et matériaux biosourcées et géosourcées en permettant la caractérisation de ces matériaux innovants et de solutions génériques exploitables par l'ensemble des acteurs économiques du secteur.

Les résultats obtenus par le(s) porteur(s) de projet devront être rendus **public**

# Critères de sélection des projets

## Caractère innovant

- Caractérisation des verrous à lever
- Niveau de maturité visé en fin de projet, Etat de l'art

## Capacité financière et opérationnelle

## Biens Communs

## Impact social

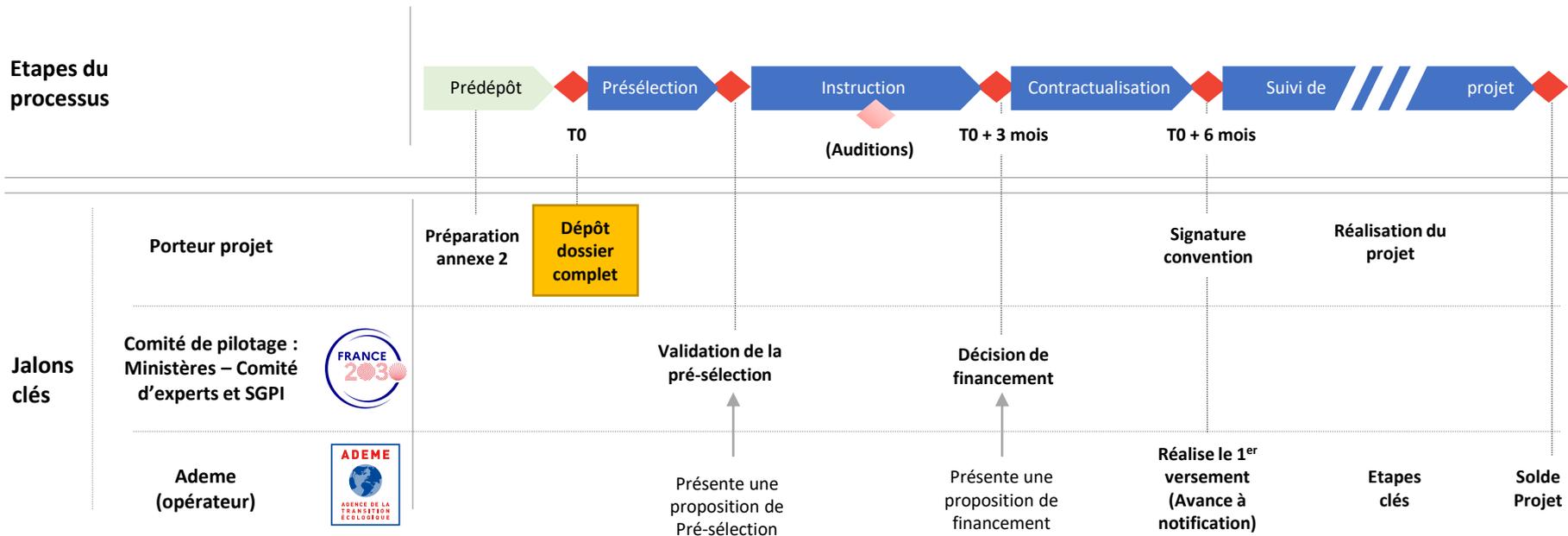
- Emplois créés/maintenus
- Territorialité des travaux

## Impact environnemental

- Réduction CO<sup>2</sup>
- Economie matière/énergie, etc.

- Réplicabilité
- Incitativité de l'Aide

# Vue globale du processus



# Typologie des projets

## Cadre proposé

Structure partenariale

- Projet mono-partenaire ou en consortium

Budget **minimum** des projets

- **200 000 euros**

**Cible**

- Centres techniques, laboratoires, organismes de recherche, associations ou organisations professionnelles, entreprises ayant prévus de rendre public les résultats de leur projet

Dépenses éligibles

	Type de dépenses	Principes
<b>Régime d'aide RDI<sup>1</sup></b>	Salaires et charges	- Salaires chargés du personnel du projet (non environnés)
	Frais connexes	- Montant forfaitaire de dépenses: <ul style="list-style-type: none"> <li>o Pour les activités économiques (sociétés commerciales, EPICs, GIE, centres techniques, etc) : 20% des salaires chargés non environnés</li> <li>o Pour les activités non économiques (EPA et EPST, etc) : 4% des dépenses d'équipement (amortissements) + 8% des autres dépenses éligibles et retenues (soit hors équipement)</li> </ul>
	Coûts de sous-traitance	- Coûts de prestation utilisés exclusivement pour l'activité du projet. (cible : 30% maximum des coûts projet)
	Contribution aux amortissements	- Coûts d'amortissements comptables des instruments et du matériel au prorata de leur utilisation dans le projet. <i>Exemple : pour un équipement amorti de façon linéaire sur une durée de 10 ans, et utilisé durant 2 ans pour le projet, le montant éligible à une aide sera égal à 2/10 du montant total de l'investissement dans cet équipement.</i>
	Coûts de refacturation interne	- Sur la base de modalités de calcul détaillées et de la certification par un commissaire aux comptes ou expert-comptable. Pour des entreprises avec le même SIREN
	Frais de mission	- Frais réels des déplacements liés à la réalisation du projet
	Autres coûts	- Autres frais d'exploitation directement liés à l'activité du projet. (consommables non amortis dans les comptes)

### ❖ Coûts admissibles

Les coûts admissibles sont les coûts d'investissement supplémentaires nécessaires pour aller au-delà des normes applicables de l'Union ou pour augmenter le niveau de protection de l'environnement en l'absence de normes de l'Union.

Ils sont déterminés comme suit:

- si les coûts de l'investissement dans la protection de l'environnement peuvent être identifiés comme investissement distinct dans les coûts d'investissement totaux, ces coûts liés à la protection de l'environnement constituent les coûts admissibles ;
- dans tous les autres cas, les coûts de l'investissement dans la protection de l'environnement sont déterminés par référence à un investissement similaire, moins respectueux de l'environnement, qui aurait été plausible en l'absence d'aide. La différence entre les coûts des deux investissements représente les coûts liés à la protection de l'environnement et constitue les coûts admissibles.

Les coûts non directement liés à une augmentation du niveau de protection de l'environnement ne sont pas admissibles.

# Typologie des projets

## Cadre proposé

Type de recherche \ Type d'entreprise	Petite entreprise (PE)	Entreprise moyenne (ME)	Grande entreprise (GE et ETI)
<b>Recherche industrielle</b>	70%	60%	50%
- dans le cadre d'une collaboration effective (1)	80%	75%	65%
<b>Développement expérimental</b>	45%	35%	25%
- dans le cadre d'une collaboration effective (1)	60%	50%	40%
<b>Etudes de faisabilité</b>	70%	60%	50%

Aide accordée

- **L'aide apportée aux activités économiques sera uniquement constituée de subvention**

Versements des aides

- Avance à notification de 15% maximum à la contractualisation
- Versements intermédiaires à chaque EC
- Solde 20 % minimum

# Modalités de financement – Acteur non économique

Structure concernée

- Etablissements de recherche
- Activités relevant de prérogatives de puissance publique

Aides proposées

Type d'acteur	Intensité de l'aide
<b>Organismes de recherche et assimilés</b> (au choix de l'entité)	100% des coûts marginaux
	50% des coûts complets <sup>6</sup>
<b>Collectivités locales et assimilées</b>	50% des coûts complets

NB : toutes dépenses d'un organisme de recherche liée à des travaux applicatifs portés par un des membres du consortium sera considérer en sous-traitance

## Clôture

---

Clôture finale : **30 novembre 2022**

### *Caractérisation Bois (risque incendie)*

#### **Objectif**

Apporter une contribution technique à la connaissance de la résistance au feu du matériau, des solutions techniques et des systèmes constructifs bois pour la construction

Thématiques (non exhaustives): Bois apparent - Résistance au feu - Propagation - Réaction au feu - Constructions bois en zones à risques

#### **Projets attendus**

---

- **Réalisation d'essais dont l'objectif est de valoriser ces connaissances à travers la rédaction de documents communs (guides de conceptions, recommandations professionnelles, rapports d'essais publics sur des solutions constructives, règles professionnelles, etc.)**
- **Etat des lieux de l'existant et des besoins nécessaire**
- **Association avec un ou plusieurs laboratoires compétents en résistance et/ou réaction au feu obligatoire**

## *Caractérisation technique des essences feuillues*

### Clôture

---

Clôture finale : **30 novembre 2022**

### Objectif

Apporter une contribution à la connaissance des caractéristiques techniques des essences feuillues (en métropole ou dans les Outre-mer) afin d'encourager à la rédaction de règles professionnelles et de préparer le corpus normatif permettant de mieux valoriser les essences (construction notamment)

Essences feuillues principales (chêne, hêtre, peuplier, châtaignier) ou Essences émergentes, peu valorisées (frêne, chênes vert, pubescent, charmes, érables, etc.)

### Projets attendus

---

- **Réalisation d'essais ou caractérisations génériques de la ressource feuillue (métropole ou Outre-mer) pour mesurer des performances diverses (réaction et résistance au feu, acoustique, durabilité, thermique, résistance des matériaux, aptitude à la transformation, incluant le séchage, environnementale ACV...) dont l'objectif est de rédiger des règles de l'art à destination de la profession afin d'adapter l'outil productif**
- **Etat des lieux de l'existant et des besoins nécessaire**

## *Caractérisation des matériaux Biosourcés et Géosourcés*

### Clôture

---

Clôture intermédiaire : **30 novembre 2022**

Clôture finale : **30 mars 2023**

### Objectif

Développer la caractérisation technique et environnementale (ACV) des matériaux biosourcés et géosourcés. Elle pourra servir ensuite à la rédaction de règles professionnelles, d'ATEX ou au montage de dossiers techniques prouvant les performances de ces matériaux.

*Les matériaux géosourcés concernés dans cet appel à projets sont la terre crue et la pierre sèche.*

### Projets attendus

---

- **Réalisation d'essais ou caractérisations génériques de produits biosourcés et géosourcés (bois, chanvre, paille, balle de céréales, chaume, terre crue...)** pour mesurer des performances diverses (incendie, acoustique, durabilité, thermique, mécanique, environnementale ACV...).
- **Etat des lieux de l'existant et des besoins nécessaire**

# Liens et Contacts

## ➤ **AAP SIC**

- Adresse mail dédiée : [aap.batiment.sic@ademe.fr](mailto:aap.batiment.sic@ademe.fr)
- Lien : <https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20220531/soutien-a-linnovation-construction-materiaux-bois-biosources-geosources?cible=79>

## ➤ **Recherche et innovation PIA – Entreprise**

- <https://expertises.ademe.fr/recherche-innovation>
- <https://www.ademe.fr/entreprises/innover-developper>

# En savoir plus

Librairie ADEME: <https://librairie.ademe.fr/>

Bilans thématiques du PIA :



- Bâtiment Bois construction et matériaux biosourcés: <https://librairie.ademe.fr/recherche-et-innovation/4651-bilan-thematique-batiment-bois-construction-et-materiaux-biosources-9791029717895.html>
- Economie circulaire: <https://librairie.ademe.fr/recherche-et-innovation/4584-bilan-thematique-economie-circulaire-edition-2021-9791029716263.html>
- Stockage de l'énergie: <https://librairie.ademe.fr/recherche-et-innovation/4794-bilan-thematique-stockage-de-l-energie-edition-2021-9791029716362.html>
- Industrie Eco-efficente: <https://librairie.ademe.fr/produire-autrement/572-bilan-thematique-industrie-eco-efficente-9791029714535.html>

## Les bilans du PIA 1 et 2 :

<https://librairie.ademe.fr/recherche-et-innovation/1955-bilan-2010-2017-du-programme-d-investissements-d-avenir-pia-9791029708336.html>

Réf 010224 (fr)



Réf 010592 (uk)



Retrouvez les autres Bilans



Réf 010871



Réf 010828



Réf 010653



Réf 010654



## Ordre du jour

- Présentation du Fonds Air-Bois
- Présentation du dispositif Biomasse Chaleur pour l'Industrie du Bois (BCIB)
- Présentation de l'AMI Exploitation forestière et Sylviculture Performantes et Résilientes (ESPR)
- Présentation du dispositif Soutien à l'innovation dans la construction matériaux bois, biosourcés et géosourcés (SIC)
- Présentation de Fibois
- Questions & Réponses
- Calendrier des dispositifs en cours et Mot de conclusion



| Présentation de FIBOIS

**Catherine DESPORTES**

Responsable Pôle Bois Construction - Fibois



# FIBOIS ÎLE-DE-FRANCE

## L'INTERPROFESSION REGIONALE DE LA FORET ET DU BOIS

Fibois Île-de-France fédère depuis 2004 l'ensemble des professionnels de la filière forêt-bois en Île-de-France.

L'association favorise le développement économique de la filière régionale et ses entreprises, qu'elle représente auprès des pouvoirs publics.

Pour plus d'informations <https://www.fibois-idf.fr/>



### Nos financeurs



Métropole  
du Grand Paris



### Membre de



# FIBOIS FRANCE

## NOTRE RÉSEAU D'INTERPROFESSIONS



Fibois IDF est membre du réseau Fibois France, composé des 12 interprofessions régionales de filière forêt bois.

Animation de réseaux Fibois :

- Amont
- Bois énergie
- Bois construction
- 1<sup>ère</sup> Transformation
- Communication



# LA FILIÈRE : DE L'AMONT À L'AVAL

## LA FORÊT



Gestion forestière  
Sylviculture-plantation  
Exploitation forestière

## LA TRANSFORMATION



Sciage - Panneau  
Bois énergie  
Pâte à papier

## LA FABRICATION



Composant pour la construction  
Charpente - Menuiserie  
Emballage - Mobilier - Tonnerrie  
Objets divers

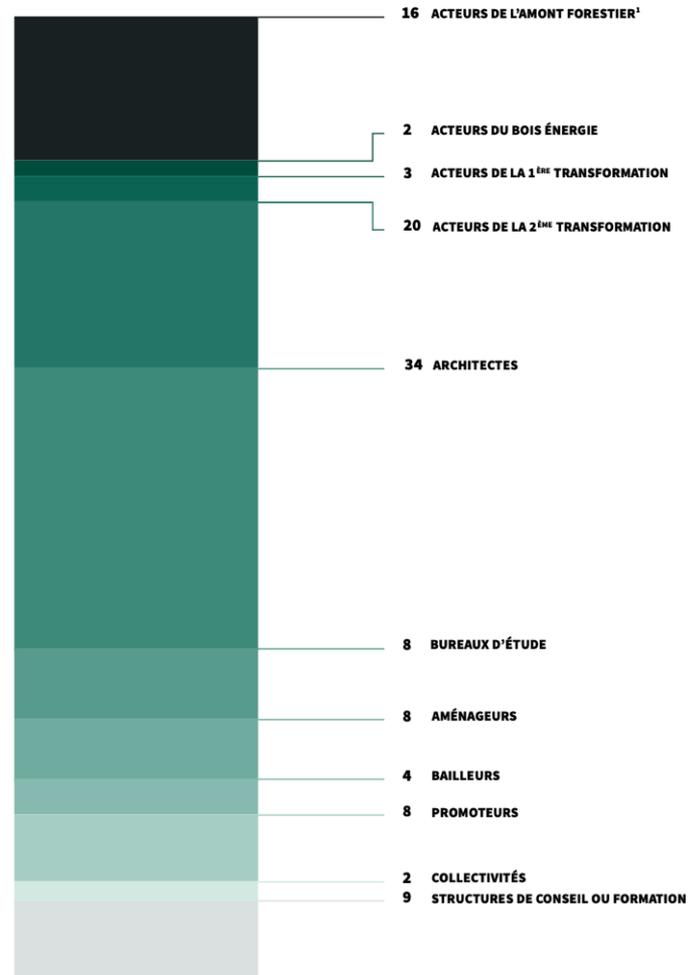
## LA MISE EN ŒUVRE



Construction - Agencement  
Rénovation - Chauffage

150 adhérents fin 2021

Représentatifs de la filière forêt-bois francilienne



# STRUCTURATION FEUILLE DE ROUTE 2022

Axe 1 – Fédérer, communiquer et sensibiliser

Axe 2 - Animer l'écosystème de l'amont forestier

Axe 3 – Développer la filière industrielle en Île-de-France

Axe 4 – Prescrire et développer le bois construction

Axe 5 – Développer la dynamique du bois énergie

Axe 6 – Développer l'innovation dans la filière

Axe 7 – Développer l'attractivité des métiers et l'offre de formation en Île-de-France

# AXE 7 – DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS

## JOURNÉE ETF (ELIOTT)

Fibois IDF, la FNEDT, EDT Île de France, organisent le jeudi 20 octobre une journée technique à destination des entrepreneurs de travaux et exploitants forestiers.

**Intervenants :** FNEDT, CFPPAH Bougainville, CHEP 78, OCAPIAT, ONF, CRPF, Gendarmerie 77

Thématiques abordées :

- Attractivité du métiers d'ETF et problématiques de recrutement
- Règlementations environnementales liées aux travaux et exploitations
- Acceptabilité des coupes et cohabitation avec les usagers de la forêt



Association financée par :



Membre du réseau :



Contact

[catherine.desportes@fibois-idf.fr](mailto:catherine.desportes@fibois-idf.fr)



## Ordre du jour

- Présentation du Fonds Air-Bois
- Présentation du dispositif Biomasse Chaleur pour l'Industrie du Bois (BCIB)
- Présentation de l'AMI Exploitation forestière et Sylviculture Performantes et Résilientes (ESPR)
- Présentation du dispositif Soutien à l'innovation dans la construction matériaux bois, biosourcés et géosourcés (SIC)
- Présentation de Fibois
- Questions & Réponses
- Calendrier des dispositifs en cours et Mot de conclusion



## Ordre du jour

- Présentation du Fonds Air-Bois
- Présentation du dispositif Biomasse Chaleur pour l'Industrie du Bois (BCIB)
- Présentation de l'AMI Exploitation forestière et Sylviculture Performantes et Résilientes (ESPR)
- Présentation du dispositif Soutien à l'innovation dans la construction matériaux bois, biosourcés et géosourcés (SIC)
- Présentation de Fibois
- Questions & Réponses
- Calendrier des dispositifs en cours et Mot de conclusion



# Synthèse

## Dispositifs en cours



Les informations présentées (critères d'éligibilité, intensité d'aide,...) peuvent être amenées à évoluer, nous vous conseillons de consulter régulièrement les [fils d'actualité de l'ADEME](#) et la plateforme [agirpourlatransition.ademe.fr](https://agirpourlatransition.ademe.fr)

Sandy Maureemootoo, coordinateur « Plan de relance » en Ile-de-France : [sandy.maureemootoo@ademe.fr](mailto:sandy.maureemootoo@ademe.fr)

### Fonds Tourisme Durable (projets en milieu rural)

- [Volet restauration et hébergements touristiques](#) – au fil de l'eau  
→ Laurent Caillierez ([laurent.caillierez@ademe.fr](mailto:laurent.caillierez@ademe.fr))

### Fonds Impact Environnemental des Entreprises

- [Tremplin pour la transition écologique des PME](#) – au fil de l'eau  
→ Francesca Corlay ([francesca.corlay@ademe.fr](mailto:francesca.corlay@ademe.fr))



# Synthèse Dispositifs en cours



Les informations présentées (critères d'éligibilité, intensité d'aide,...) peuvent être amenées à évoluer, nous vous conseillons de consulter régulièrement les [fils d'actualité de l'ADEME](#) et la plateforme [agirpourlatransition.ademe.fr](https://agirpourlatransition.ademe.fr)

## Décarbonation de l'industrie

- [AAP DEMIBaC](#) – prochaine clôture **17/10/2022**  
→ [DEMIBAC@ademe.fr](mailto:DEMIBAC@ademe.fr)
- [AAP ZIBaC « études trajectoires Bas Carbone des ZI »](#)  
– prochaine clôture **15/02/2023**  
→ [ZIBAC@ademe.fr](mailto:ZIBAC@ademe.fr)
- [AAP IBAC PME](#) – prochaine clôture **17/10/2022**  
→ [IBAC@ademe.fr](mailto:IBAC@ademe.fr)
- [AAP IZF \(Décarb Flash\)](#) - prochaine clôture **03/11/2022**  
→ [decarbonation.industrie@ademe.fr](mailto:decarbonation.industrie@ademe.fr)

## Energies renouvelables

- [AAP Développement de briques technologiques et démonstrateurs pour les systèmes énergétiques](#) – prochaine clôture **15/03/2023**  
→ [aap.tase@deme.fr](mailto:aap.tase@deme.fr)
- [AAP Développement de briques technologiques par des PME pour les systèmes énergétiques](#) – prochaine clôture **01/03/2023**  
→ [aap.tase@deme.fr](mailto:aap.tase@deme.fr)
- [AAP Aide à l'investissement de l'offre industrielle des énergies renouvelables](#) – **dépôt au fil de l'eau**  
→ [industrieenr@ademe.fr](mailto:industrieenr@ademe.fr)



# Synthèse Dispositifs en cours



Les informations présentées (critères d'éligibilité, intensité d'aide,...) peuvent être amenées à évoluer, nous vous conseillons de consulter régulièrement les [fils d'actualité de l'ADEME](#) et la plateforme [agirpourlatransition.ademe.fr](http://agirpourlatransition.ademe.fr)

## Produits biosourcés et biocarburant durable

- [AAP Produits biosourcés et biotechnologies industrielles](#) – prochaine clôture **16/01/2023**  
→ [aap.biosources@ademe.fr](mailto:aap.biosources@ademe.fr)

## Ville Durable

- [AAP soutien à l'innovation dans les systèmes énergétiques et traitement de l'air du bâtiment](#) – prochaine clôture **14/10/2022**  
→ [aap.batiment.sepac@ademe.fr](mailto:aap.batiment.sepac@ademe.fr)
- [AAP Mixité pour la Construction Bas Carbone](#) – prochaine clôture **14/10/2022**  
→ [aap.batiment.mixite@ademe.fr](mailto:aap.batiment.mixite@ademe.fr)
- [AAP Soutien à l'innovation dans la construction matériaux bois, biosourcés et géosourcés \(SIC\)](#) – prochaine clôture **30/03/2022**  
→ [aap.batiment.sic@ademe.fr](mailto:aap.batiment.sic@ademe.fr)

- [AAP Industrialisation de Produits et Systèmes Constructifs bois et autres biosourcés](#) – prochaine clôture **14/10/2022**  
→ [aap.batiment@ademe.fr](mailto:aap.batiment@ademe.fr)

## Digitalisation et décarbonation des mobilités

- [AAP IRVE Hub haute tension](#) – prochaine clôture **01/01/2023**  
→ [aap-irve2030@ademe.fr](mailto:aap-irve2030@ademe.fr)

## Bois Forêt

- [Biomasse Chaleur pour l'Industrie du Bois \(BCIB\)](#) – prochaine clôture **dernier trimestre 2022**  
→ [boisenergie@ademe.fr](mailto:boisenergie@ademe.fr)



# Synthèse

## Dispositifs en cours



Les informations présentées (critères d'éligibilité, intensité d'aide,...) peuvent être amenées à évoluer, nous vous conseillons de consulter régulièrement les [fils d'actualité de l'ADEME](#) et la plateforme [agirpourlatransition.ademe.fr](https://agirpourlatransition.ademe.fr)

### Economie circulaire

- [AAP Recyclage des plastiques](#) – prochaine clôture **06/01/2023**  
→ [aap.recyclageplastique@ademe.fr](mailto:aap.recyclageplastique@ademe.fr)
- [AAP Solutions innovantes pour l'amélioration de la recyclabilité, le recyclage et la réincorporation des matériaux](#) – prochaine clôture **06/01/2023**  
→ [aap.ecocirc@ademe.fr](mailto:aap.ecocirc@ademe.fr)

Replay: <https://admouv-actu-idf.ademe.fr/replay>



| Mot de conclusion

**Jérémie ALMOSNI**

Directeur Régional de l'ADEME Ile-de-France





# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale Ile-de-France  
[francerelance.ile-de-france@ademe.fr](mailto:francerelance.ile-de-france@ademe.fr)



**MERCI !**

